

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 5 avril 2016 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain et Messieurs Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MARS 2016**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour la *Fête des Voisins* du 11 juin 2016 : 2 500.00\$
 - b) Contribution financière pour la Collation des grades de la Polyvalente Marcel-Landry : 200.00\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour un hommage aux pompiers : 765.00\$
 - b) Autorisation d'une dépense pour le remplacement de la radiocommunication : 13 790.00\$
 - c) Autorisation d'une dépense pour l'inspection du régulateur d'oxygène et cours RCR/DEA
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Adoption du règlement 468 – Nettoyage de la branche 19 de la Rivière du Sud
 - b) Appel d'offres pour le service d'inspection municipale
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Nettoyage du réseau d'égout pluvial municipal
 - b) Appel d'offres pour l'auscultation des routes municipales
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Projet d'Aréna de la ville de Bedford
 - b) Demande de salle gratuite pour le brunch de la Fabrique du 10 avril 2016
 - c) Demande d'annulation d'une taxe d'ordures pour le restaurant La Fourchette
 - d) Changement du photocopieur
 - e) Réservations des chambres pour le Congrès de la FQM 2016
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 21 H 25**

1. **OUVERTURE À 20H00**

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-04-040 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

2.1 COMITÉ PLÉNIER À 20h03

Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville, d'ouvrir un comité plénier pour une durée maximum de 30 minutes.

FERMETURE DU COMITÉ PLÉNIER À 20h40

REPRISE DE LA SÉANCE ORDINAIRE À 20h42

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MARS 2016.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2016-04-041 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2016. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1600106	Louis Alix, subv. Loisirs en danse	109.50\$
C1600107	Jonathan Cadieux, subv. Loisirs en natation et soccer	73.20\$
C1600108	Patricia L'Homme, subv. Loisirs en natation	45.60\$
C1600109	Éric Surprenant, subv. Loisirs en patinage et soccer	300.00\$
C1600110	Jutta Helmer, honoraire cours de yoga	1 380.00\$
C1600111	Marie-Eve Chagnon, subv. Loisirs en natation	22.80\$
C1600112	Librairie Moderne, livres de bibliothèque	517.81\$
C1600113	Bianca Smith, subv. Loisirs en karaté et natation	34.20\$
C1600114	Mélissa Richard-Marois, subv. Loisirs en gymnastique et guitare	220.80\$
C1600115	Mélanie Ménard, subv. Loisirs en natation	61.50\$
C1600116	Anick Bessette, subv. Loisirs en patinage	148.50\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1600117	Aréo-Feu, vérif appareils respiratoires du service incendie	1 375.36\$
C1600118	RIM Incendie Mont-St-Grégoire-Sainte-Brigide, serv. TPI	648.93\$
C1600119	Michel Morin, achat de 3 cadres pour certificat	31.01\$
C1600120	Garage Raymond inc., remplacement valve d'air de la citerne	75.32\$
C1600121	Article promotionnel Daniel Dupuis, chandail du directeur	40.19\$
C1600122	Ibiscom, autocollant d'identification pour casque de pompier	65.36\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun fournisseur à payer

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1600123	L'Homme et fils inc., sel de déglacage, huile à compresseur	51.60\$
C1600124	Ministre des Finances, renouvellement certificat pesticides C. Krans	180.00\$
C1600125	Compo-Haut-Richelieu inc., bac vert 360L	105.78\$
C1600126	Robert Bourgeois, déchetage des branches montée Roy	600.00\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1600127	Me Paul-Claude Bérubé, avocat, honoraire à la cour municipale	3 126.22\$
C1600128	Fondation Polyvalente Marcel-Landry, collation des grades 2016	200.00\$
C1600129	Copicom, frais de copies du 13 déc. 2015 au 12 mars 2016	398.78\$
C1600130	Société Canadienne du Cancer, don – Relais pour la vie	100.00\$

Pour un total de :

(9-912.46\$) 9 691.66\$

2016-04-042 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le chèque C1600114 soit annulé pour le refus de subvention aux cours de guitare puisque les subventions accordées sont aux activités sportives seulement;

QUE les dépenses au montant total de 9 691.66\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Avril 2016	2 820.78\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Mars 2016	6 744.94\$
C1600086	Goupe Environex, analyses d'eau et THM de janvier 2016	124.76\$
C1600088	Groupe Ultima inc., assurance générale 2016	17 456.00\$
C1600089	Super Soir Venise, diesel camion d'incendie	188.69\$
C1600090	Goupe Environex, analyses d'eau février 2016	61.52\$
C1600091	L'Homme et Fils inc., frais de poste et timbres	132.45\$
C1600092	C.S.S.T., ajustement cotisation 2015 et 2016	312.29\$
C1600093	Ministre du Revenu du Québec, impôt des loisirs 2014-2015	76.25\$
C1600094	Garage Yves St-Laurent, essence camion voirie et équip. incendie	106.00\$
C1600095	Financière Manuvie, assurance-collective d'avril 2016	1 369.03\$
C1600096	Gestim inc., service d'inspection municipale mars 2016	2 247.47\$
C1600097	Pétroles Dupont inc., huile à chauffage de la caserne	486.54\$
C1600098	Alain Héту, entente cellulaire de février et mars 2016	127.40\$
L1600025	Hydro-Québec, électricité, Pavillon des loisirs et garage municipal	919.93\$
L1600026	Hydro-Québec, électricité, Lumières de rues	615.27\$
L1600027	Receveur générale du Canada, DAS de février 2016	1 420.94\$
L1600028	Ministère du Revenu du Québec, DAS de février 2016	3 543.69\$
L1600029	Desjardins services de cartes, café et collations Fête d'hiver	121.31\$
L1600030	MRC du Haut-Richelieu, matières résiduelles avril 2016	4 886.90\$
L1600031	MRC du Haut-Richelieu, travaux branche 19 Rivière du Sud	21 915.58\$
L1600032	Hydro-Québec, électricité Centre communautaire	1 371.74\$
L1600033	Hydro-Québec, électricité PM1	470.58\$
Pour un total de :		67 520.06\$

Dépenses autorisées par résolution

C1600099	B.Frégeau & fils inc., déneigement des routes vers. 3/3 (2014-10-288)	14 027.41\$
C1600100	Garage Léo Lord, installation levier camion voirie (2016-02-024)	835.76\$
C1600101	Gérald Duval, déneigement des stationnements municipaux (2014-10-287)	1 480.30\$
C1600102	Tenaquip ltée, produits d'entretien annuel (2016-03-034)	813.75\$
C1600103	PromoValex, stylos avec logo municipal (2016-02-025)	1 047.21\$
C1600104	Consultants S.M. inc., plan d'intervention égout aqueduc (2015-10-191)	2 328.24\$
C1600105	Pneumatique O.C.C. inc., rempl. ligne air compresseur caserne (2016-03-031)	1 169.06\$
Pour un total de :		21 701.73\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA *FÊTE DES VOISINS*

2016-04-043 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 2 500.00\$ soit autorisée pour la *Fête des Voisins* du 11 juin 2016. ADOPTÉE.

B) CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA COLLATION DES GRADES DE LA POLYVALENTE MARCEL LANDRY

2016-04-044 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une contribution financière de 200.00\$ soit accordée pour la collation des grades 2016 de la Polyvalente Marcel Landry et que M. Martin Thibert s'engage à représenter la municipalité lors de cette soirée. ADOPTÉE.

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR UNE SOIRÉE HOMMAGE AUX POMPIERS

2016-04-045 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 765.00\$ soit autorisée pour une soirée hommage aux pompiers. ADOPTÉE.

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REMPLACEMENT DE LA RADIOCOMMUNICATION

2016-04-046 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 13 134.00\$ plus taxes soit autorisée pour le remplacement de la radiocommunication du service des incendies. ADOPTÉE.

C) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'INSPECTION DU RÉGULATEUR D'OXYGÈNE ET COURS DE RCR/DEA

2016-04-047 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 250.00\$/année soit autorisée pour l'inspection du régulateur d'oxygène et un montant de 175.00\$/année pour les cours RCR/DEA des pompiers. ADOPTÉE.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) ADOPTION DU RÈGLEMENT 469 - NETTOYAGE DE LA BRANCHE 30 DE LA RIVIÈRE DU SUD

2016-04-048 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le règlement 468 relatif au nettoyage de la branche 19 de la Rivière du Sud tel que présenté ci-après. ADOPTÉE.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

RÈGLEMENT 468

RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXATION DES CONTRIBUABLES BÉNÉFICIAIRES DANS LES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 19 DE LA RIVIÈRE DU SUD

CONSIDÉRANT QUE le code municipal permet au conseil municipal de Saint-Sébastien d'adopter un règlement décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au remboursement d'une facture payée à la MRC du Haut-Richelieu pour le nettoyage et l'entretien de la branche 19 de la Rivière du Sud à savoir;

Factures CRF1600232 et CRF1600239, branche 19 de la Rivière du Sud au montant de 21 915.58\$.

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné à cet effet à la séance ordinaire du 4 août 2015, par le conseiller Monsieur Michel Bonneville;

EN CONSÉQUENCE :

2016-04-048 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Morin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le présent règlement soit adopté et qu'il statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Afin de pourvoir au paiement de la quote-part de 21 915.58\$ imposée par la M.R.C. du Haut-Richelieu à la municipalité de Saint-Sébastien pour les travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 19 de la Rivière du Sud, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, en une seule fois, une taxe spéciale sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin versant de la branche 19 de la Rivière du Sud tel qu'établi par la M.R.C. du Haut-Richelieu et cette taxe est répartie suivant l'étendue en superficie de ces immeubles compris dans le bassin versant tel qu'elle apparaît au tableau suivant :

Branche 19 de la Rivière du Sud

Matricule	Hectares	Total
3106-29-0916	8,019	2 301.99\$
3206-29-8459	0,338	97.03\$
3207-21-7796	0,268	76.93\$
3306-11-0913	11,967	3 435.35\$
3306-16-0300	23,356	6 704.74\$
3306-19-0002	15,630	4 486.86\$
3307-02-9557	16,765	4 812.68\$
TOTAL :		21 915.58\$

ARTICLE 2

Ces comptes sont payables dans les 30 jours suivant la date d'envoi du compte.

Le taux d'intérêt est fixé à 8%.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Signé :

Martin Thibert
Maire

Manon Donais
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Avis de motion le 4 août 2015
Adopté le 1^{er} mars 2016
Avis public affiché le 3 mars 2016

B) APPEL D'OFFRES POUR LE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPAL

2016-04-049 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Mme Manon Donais, directrice générale prépare le cahier des charges pour les appels d'offres pour le service d'inspection municipal. Mme Donais informe les membres du conseil municipal que cet appel d'offres sera mis sur le site Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO). Tous sont d'accord. **ADOPTÉE.**

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL MUNICIPAL

2016-04-050 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le nettoyage du réseau d'égout pluvial municipal soit autorisé et qu'un montant de 100.00\$ par trou d'homme soit réservé pour un total de 23 trous d'homme pluvial. **ADOPTÉE.**

B) APPEL D'OFFRES POUR L'AUSCULTATION DES ROUTES MUNICIPALES

2016-04-051 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Mme Manon Donais, directrice générale envoie le cahier des charges pour l'appel d'offres sur invitation pour l'auscultation des routes municipales. Mme Donais informe les membres du conseil municipal que cet appel d'offres est dans le cadre du programme de la TECQ et du *Plan d'intervention égout-aqueduc-chaussées*. **ADOPTÉE.**

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) MISE À NIVEAU DE L'ARENA DE BEDFORD – PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE l'aréna de la Ville de Bedford accumule des déficits d'opération annuels et que sa mise à niveau est nécessaire pour le maintien à long terme de ses activités;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Bedford sollicite les municipalités utilisatrices de l'aréna dont la municipalité de Saint-Sébastien afin qu'une entente intermunicipale intervienne relativement à l'usage de l'aréna;

CONSIDÉRANT QU'une partie des citoyens de la municipalité utilise cette aréna pour la pratique du hockey, du patinage artistique, du patinage libre et autre activité de glace;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Bedford a établi les modalités d'une entente intermunicipale notamment quant au mode et au coût de répartition du déficit d'opération de fonctionnement de l'aréna;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale à intervenir sera d'une durée minimale de 10 ans, renouvelable annuellement à compter de la cinquième année pour une période de 5 ans;

CONSIDÉRANT QUE les paramètres de la formule de répartition varient d'année en année et que le calcul de la quote-part de chacune des municipalités sera ajusté annuellement en fonction des valeurs mises à jour après la période d'inscription terminée;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la répartition tient compte seulement des hockeyeurs et patineurs mineurs;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses d'opération incluent le manque à gagner lié aux inscriptions du hockey mineur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à la majorité des conseillers présents, que la municipalité de Saint-Sébastien participe au financement du déficit d'opération de l'aréna de la Ville de Bedford et appuie cette dernière dans ses démarches visant l'obtention de subventions pour sa rénovation, conditionnellement à ce qui suit :

- a) Les organisations de hockey et de patinage doivent s'autofinancer, c'est-à-dire que tout manque à gagner ne doit pas être inclus au déficit d'opération;
- b) La répartition quant au droit de glace doit inclure, en plus des utilisateurs mineurs, les utilisateurs adultes réguliers et que le droit de glace de tout utilisateur mineur et adulte soit établi à un montant inférieur à 300.\$ de façon à maintenir le total du droit de glace à 52 800 \$;
- c) La participation au financement du déficit d'opération de l'aréna de toutes les municipalités sollicitées et tel qu'énuméré au tableau de répartition du coût de service, présenté à la municipalité de Saint-Sébastien et au public le 21 mars 2016 par la Ville de Bedford;
- d) L'obligation de former un comité décisionnel immédiatement formé des maires des municipalités signataires et que la municipalité de Saint-Sébastien soit membre de ce-dit comité exécutif;
- e) Que le montant d'inscription des non-résidents demeure le même et que l'écart entre le résident et non-résident soit d'un maximum de 50\$;
- f) Tous les frais de capitalisation et d'immobilisation seront assumés à 100% par la Ville de Bedford et non intégrés aux frais d'exploitation de l'aréna tel que proposé;
- g) Les frais chargés aux municipalités seront uniquement les frais d'opérations;
- h) Que l'engagement financier d'une durée minimale de 10 ans et le renouvellement de ladite entente intermunicipale soit autorisé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT). **ADOPTÉE.**

M. Michel Morin demande que l'on inscrive sa dissidence dans ce dossier.

B) DEMANDE DE SALLE GRATUITE POUR LE BRUNCH DE LA FABRIQUE DU 10 AVRIL

2016-04-053 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la salle du Centre communautaire soit offerte gratuitement pour le brunch de la Fabrique du 10 avril 2016. ADOPTÉE.

C) DEMANDE D'ANNULATION D'UNE TAXE D'ORDURES POUR LE RESTAURANT LA FOURCHETTE

CONSIDÉRANT QUE la demande écrite en date du 23 février 2016 par le propriétaire du 464, rue Principale (Restaurant La Fourchette) relatif à l'annulation de la taxe d'ordures facturée sur le compte de taxe municipale;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire utilise les services d'une entreprise privée pour le ramassage des ordures;

EN CONSÉQUENCE :

2016-04-054 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'annulation d'une taxe d'ordures pour le restaurant La Fourchette soit accordée. ADOPTÉE.

D) CHANGEMENT DU PHOTOCOPIEUR

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur actuellement utilisé au bureau municipal démontre des réparations à effectuer dans un avenir rapproché;

CONSIDÉRANT l'offre de remplacement dudit photocopieur par la compagnie Copicom inc.;

CONSIDÉRANT QUE le montant mensuel de location et le montant à la copie restent similaires et sans augmentation;

EN CONSÉQUENCE :

2016-04-055 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le remplacement du photocopieur soit accordé. ADOPTÉE.

E) RÉSERVATION DES CHAMBRES POUR LE CONGRÈS ANNUEL DE LA FQM 2016

2016-04-056 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Saint-Sébastien réserve dès maintenant les chambres pour 2 nuitées (266.46\$ / nuit) pour deux membres du conseil, par l'entremise de la M.R.C. du Haut-Richelieu, pour le congrès de la FQM qui aura lieu les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2016. ADOPTÉE.

10. VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

11. COURRIER

Rien à Signaler

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-04-057 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21 h 25. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière